



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

exportations

Question écrite n° 58235

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie sur le rayonnement de la France que développe la marque franchisée « Paul » de boulangerie française. En effet, cette marque a réussi à s'identifier dans de nombreux pays étrangers à ce produit agroalimentaire de base, qui représente la France pour de nombreux étrangers à travers la planète. Dès lors ce qui constitue une vraie réussite française mériterait d'être popularisée et honorée par les pouvoirs publics. D'autre part, il pourrait aussi s'avérer utile que ces boulangeries puissent envisager dans leur matériel de communication (menus, additions, etc.) reprendre des informations touristiques de la maison France, pour mieux faire connaître notre pays auprès du grand public de ces différents pays. Cette communication sur la France pourrait s'avérer particulièrement utile auprès de cette clientèle. Cette action pourrait être envisagée avec plusieurs de ses collègues du Gouvernement (agriculture, tourisme, etc.). Il lui demande donc s'il compte répondre à cette suggestion.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire souligne, à juste titre, l'excellence de cette marque, dont la réputation témoigne de la qualité de la tradition boulangère française, depuis maintenant 120 ans. Considérant sa proposition avec le plus grand intérêt, le secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie estime qu'elle pourrait utilement être étudiée, en collaboration avec ses collègues : M. Hervé Novelli, secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation, et M. Bruno Le Maire, ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, afin de réfléchir à ce projet de partenariat, potentiellement très enrichissant pour l'image de notre pays. Ces différents services travaillent ensemble à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58235

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : Coopération et francophonie

Ministère attributaire : Coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 septembre 2009, page 8674

Réponse publiée le : 24 novembre 2009, page 11147